



Destruction d'un transformateur edf mitoyen

Par **blanka**, le **05/02/2008** à **11:13**

Bonjour,

l'edf a détruit un transformateur mitoyen de ma maison et cela a abimé notre mur mais à l'époque(2005) nous n'étions pas propriétaire(achat en 2006), mais c'est une maison de famille donc elle était à mes parents.que puis je faire?sachant que le préjudice est important puisque le fait d'avoir enlevé le transformateur, il y a une surface d'environ 4m3 qui est composé uniquement de torchis(mélange de boue et de paille).nous avons prévu de rénover les combles pour faire des chambres et rien que pour la réparation du mur il nous faut compter 15000€.